



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

**REMY MARTIN
SITE DE MERPINS**

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES



COMMISSION DE SUIVI DE SITE

MERPINS, LE 29 JUIN 2023

Sommaire

I. Situation administrative

II. Bilan de l'inspection 2022

III. Perspectives 2023 / 2024

I. Situation administrative

- Arrêté préfectoraux d'autorisation environnementale :

Arrêté préfectoral du 30 janvier 2023 actant l'augmentation de la capacité de stockage dans les chais H2, G2 et I2 et les projets de construction des chais I3 et H3

Dernière enquête publique en 2011 dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) – AP du 5 janvier 2012

- Nature des activités / Quantités autorisées :

Stockage d'alcools de bouche d'origine agricole classé SEVESO seuil haut (> 50 000 t)

Sommaire

I. Situation administrative

II. Bilan de l'inspection 2022

III. Perspectives 2023 / 2024

II. Bilan de l'inspection 2022

II.1 – Ordre du jour de l'inspection du 27 octobre 2022

- Examen, par sondage, du respect des prescriptions de
 - des arrêtés préfectoraux complémentaires du 30/10/2014 et du 30/06/2006 réglementant l'exploitation de l'établissement
 - L'article L515-41 du code de l'environnement

II. Bilan de l'inspection 2022

II.2 – Constats

- Exigences réglementaires respectées (vérification par sondage)
 - Situation administrative des chais
 - Évacuation des liquides des stockages en sous-sols
 - Consigne de mise en œuvre du système d'isolement
 - Dispositions constructives du chai H2
 - Aménagement des stockages du chai H2
 - Désenfumage du chai H2
 - Extinction automatique du chai H2

II. Bilan de l'inspection 2022

II.3 – Constats et suites

- Faits susceptibles de suite
 - Mise à jour du Plan d'Opération Interne (POI)

« L'aménagement de la rétention complémentaire destinée à contenir les éventuels débordements des 1ers bassins de rétention étanches (décaissement des terrains situés en aval) est en cours de finition.

Cette zone de rétention complémentaire dispose d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales qui doit être fermée en cas de sinistre, avant que les 1ers bassins de rétention étanches ne soient pleins.

Le POI n'a pas encore été mis à jour pour intégrer cette manœuvre »

POI à jour transmis à l'inspection depuis. Point soldé.

Sommaire

I. Situation administrative

II. Bilan de l'inspection 2022

III. Perspectives 2023 / 2024

III. Perspectives 2023 / 2024

III.1 – Inspection approfondie

- Établissement prioritaire devant faire l'objet d'une inspection DREAL tous les ans (P1)

- Possibilité de réaliser des inspections supplémentaires hors PPC (plan pluriannuel de contrôle) sur des thématiques spécifiques

III. Perspectives 2023 / 2024

III.2 – Suivi des actions Post-Lubrizol

Thématiques	Echéance	Dispositions pour les établissements Seveso Seuil Haut
Etat des stocks	à/c du 1er janv 2021	état des stocks tenu à jour et à disposition en permanence des services de secours et d'inspection y compris pendant un sinistre
	à/c du 1er janv 2022	état des stocks différencié (gestion de crise/information du public)
POI	Immédiate	Renforcement des exercices POI (tous les ans SSH)
	31/12/2021 au 30/06/2025	Lors de la révision du contenu des POI : ajout de la liste des produits de décomposition susceptibles d'être émis en cas d'incendie lors de l'élaboration, la révision ou la MàJ de l'EdD (entrée en vigueur échelonnée - 30/06/2025 maximum)
	01/01/2023	Lors de la révision du contenu des POI : ajout des mesures permettant de réaliser des prélèvements environnementaux à l'intérieur ou à l'extérieur des sites industriels : liste des substances, équipements de prélèvement (peuvent être mutualisés), organismes compétents...
	31/12/2021	Lors de la révision du contenu des POI : ajout des actions de remise en état et de nettoyage de l'environnement à mener après un accident majeur
EDD	Tout réexamen d'EDD à partir du 26/09/2020	Lors du réexamen de l'EDD, l'exploitant recense les technologies éprouvées et adaptées qui à un coût économiquement acceptable pourraient permettre une amélioration significative de la maîtrise des risques compte tenu d l'environnement du site
	01/01/2023 (nouvelles EDD et EDD mises à jour à compter de cette date pour mise à disposition de l'info au plus tard le 30/06/2025)	Mentionne des types de produits de décomposition susceptibles d'être émis en cas d'incendie important dans l'EDD Hiérarchisation des produits en fonction des quantités susceptibles d'être libérées et de leur toxicité
Rapports assureurs	Immédiat	Mise à disposition des éléments des rapports de l'assureur
Coopération industriels	Immédiat	Echanges et coopération des industriels Seveso voisins pour élaboration PPAM, info du public et infos voisins et pour élaboration PPI

III. Perspectives 2023 / 2024

III.3 – Instructions en cours

- Un porter-à-connaissance déposé le 30 mars 2023 concernant un chai de finition pour le CEP (centre d'élaboration de produits)

A l'issue de cette nouvelle instruction, un arrêté préfectoral sera pris pour autoriser l'exploitation de ce nouveau chai et fixer d'éventuelles nouvelles prescriptions.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Des questions ?